COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 20 avril 2021

La « Ferme des Hauts » lauréate de l'appel à projets « Les quartiers fertiles » lancé par l'ANRU

Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Nadia Hai, ministre déléguée chargée de la Ville et Olivier Klein, président de l'ANRU, ont dévoilé les 48 nouveaux lauréats de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles ». La « Ferme des Hauts », projet de maraichage urbain, dans le quartier prioritaire de la Ville des Hauts de Rouen est lauréate.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen, Président de la Métropole Rouen Normandie, Jean-Michel BÉRÉGOVOY, Adjoint en charge de la Ville résiliente, de l'environnement et de la transition énergétique, Fatima EL KHILI, Adjointe en charge de l'Urbanisme et du patrimoine bâti municipal, Stéphane MARTOT, Conseiller municipal délégué à l'Economie sociale et solidaire et Pierre-Yves ROLLAND, Conseiller municipal délégué secteur Est : « *Proposer, au cœur d'un quartier prioritaire de la Ville, du maraichage urbain est un projet ambitieux, solidaire et nourricier, qui s'inscrit résolument dans les orientations portées par la Ville de Rouen en matière de renaturation de la ville et de transition social-écologique.* ».

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et ses partenaires viennent de récompenser quarante-huit nouveaux lauréats pour faire essaimer l'agriculture urbaine de proximité, identifiée par le Gouvernement comme l'un des leviers pour améliorer la qualité de vie dans ces territoires. La « Ferme des Hauts », projet porté par la Ville de Rouen, en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie et le groupement d'économie solidaire Archim'Aide, a été retenu par le jury.

Ce projet porte sur le **développement du maraichage et du jardinage urbain sur des fonciers du quartier en vue d'une production biologique diversifiée.** Autour de cette production, un circuit d'approvisionnement, de vente et de distribution traditionnel et/ou solidaire viendra se structurer. Il s'appuiera sur le groupement d'économie sociale Archim'Aide qui exploite déjà aujourd'hui en maraichage le site naturel protégé de Repainville.

Cette dynamique coopérative entre acteurs publics et privés permettra de développer des filières courtes porteuses d'emplois et d'activités. Elle a vocation à profiter au quartier et à ses habitants via des chantier d'insertion, l'animation du projet (visites avec les groupes et scolaires, actions citoyennes…). Elle présente également une dimension environnementale : nature en ville, biodiversité, compostage et économie circulaire.

Les 48 lauréats de cette deuxième phase de l'appel à projets « Les Quartiers Fertiles » se partageront plus de 15 millions d'euros pour mener à bien leurs projets. **L'aide financière apportée par l'ANRU pour soutenir la réalisation de ce projet est estimée à 430 500€.** Elle porte sur les études, l'investissement et sur les dépenses de personnel qui seront supportées par les porteurs de ce projet.

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

ROUEN.FR